

MOTOCROSS

REGLEMENT PARTICULIER 2025

CHAMPIONNAT DE FRANCE QUAD CROSS ELITE



MOTO-CLUB: MOTOCLUB DE LOUDUN
E-MAIL: motoclub.loudun@gmail.com
TÉLÉPHONE: 06 10 23 01 15
ORGANISATEUR TECHNIQUE: GOURMAUD Frédéric

N° D'ÉPREUVE FFM: 447

DATE: Dimanche 1er Juin 2025

LIEU: 2 chemin du Grand Maulay 86200 St Laon

La manifestation se déroulera conformément au présent règlement, au Code sportif de la FFM, aux Règles Techniques et de Sécurité de la discipline pratiquée et de façon générale à l'ensemble des textes réglementaires applicables à ce type de manifestation.

ARTICLE 1 | ASSURANCE

L'organisateur a souscrit une assurance conforme aux dispositions de l'article R331-30 du Code du sport. Cette dernière est jointe aux dossiers adressés à l'administration préfectorale et fédérale.

ARTICLE 2 | LISTE DES OFFICIELS

La liste complète des officiels désignés (Directeurs de course adjoints, Commissaires techniques, Chronométreurs, Commissaires de piste, Commissaire environnement) peut être annexée au présent règlement.

Directeur de course	----- LARDEUX Pascal	Licence : 014489
Délégué FFM (Président de jury)	----- POMMIER THIERRY	Licence : 037500
Membre du Jury	----- GUILLOTEAU Philippe	Licence : 215703
Membre du Jury	----- TRENEL Claude	Licence : 023302
Commissaire technique responsable	----- GABRIEL Eric	Licence : 127457
Responsable du chronométrage	----- NARVOR Emmanuel	Licence : 192197

ARTICLE 3 | DÉTAIL DES CATÉGORIES

	QUAD CROSS ELITE
AGE DES PILOTES	16 ans minimum*
LICENCES	NCO / Inter / LUE
CYLINDRÉES	250 cc à 550 cc 2T ou 4T Mono ou bicylindre
PLAQUES ET NUMÉROS	1

+ TROPHÉES (ISSUS DU SCRATCH) :

Junior ----- 16 à 18 ans**
Féminine ----- Tout âge
Vétéran ----- 40 ans minimum*

* La limite d'âge minimum débute à la date anniversaire du coureur.

** Les pilotes ne devront pas dépasser l'âge maximum au cours de l'année (ne pas avoir 19 ans dans l'année).

ARTICLE 4 / CONTRÔLES ADMINISTRATIFS ET TECHNIQUES

Contrôle administratif :

Dans le cadre des vérifications administratives, chaque participant devra présenter :

- sa licence FFM ;
- son CASM.

Contrôle technique :

Dans le cadre des vérifications techniques, chaque participant devra présenter :

- sa (ses) machine(s) ;
- son équipement **obligatoire** : casque homologué aux normes FIM, vêtement de protection, pantalon, gants, bottes de cuir, protection dorsale et pectorale.

Les commissaires techniques disposent de la faculté d'interdire le départ à tout pilote dont le motorcycle présenterait un niveau sonore non conforme aux normes édictées par la FFM, en refusant le marquage de la machine.

ARTICLE 5 / RÉCLAMATIONS

La réclamation devra être remise en main propre au Directeur de course sous forme écrite au maximum 30 minutes après l'annonce officielle des résultats, accompagnée d'un chèque de caution de 75 €. Dans le cas où la réclamation nécessite le démontage d'un véhicule, il faudra ajouter un chèque de caution de 75 € pour les 2T et 150 € pour les 4T, qui sera restitué si la réclamation est reconnue fondée.

ARTICLE 6 / RÉDICALISATION DE LA MANIFESTATION

Nom du responsable médical ...	DOCTEUR THOMAS BIZOUARD		
Nombre de secouristes	12	Nombre d'ambulance(s)	2
Hôpital le plus proche	LOUDUN	Temps de trajet (en min)	10

ARTICLE 7 / LE SITE DE PRATIQUE

Accès :		Caractéristiques :	
Nom du site	LE GRAND MAULAY	Longueur du circuit	1520 m
Adresse	Chemin du grand maulay 86200 St Leon	Largeur minimum de la piste	6 m
		Largeur de la grille	36 m
		Longueur de la ligne droite de départ	65 m
		Nombre d'OCP*	24
		<small>* Officiels Commissaires de Piste</small>	

CAPACITÉ QUAD :

Pendant les essais : **54**.

En manche : **45**.

- **Rappel :** l'attestation d'assurance en Responsabilité Civile Organisateur (RCO), les horaires prévisionnels, le plan d'accès et le plan du site doivent être annexés au présent règlement.
- En application de l'article 2.2.6.16 du Code Sportif FFM, si des primes d'arrivée sont prévues par l'organisateur d'une manifestation, celles-ci doivent figurer de manière exhaustive dans le règlement particulier de l'épreuve.

VISA DU BROTO CLUB

DATE: **26/02/2025**

Frederic Gourmaud

06/03/2025

LIGUE MOTO NOUVELLE AQUITAINE

Secretariat LIMOGES

VISA DE LA LIGUE

DATE: **04/03/2025**

LIGUE MOTO DES PAYS DE LA LOIRE

Signature numérique de LIGUE MOTO DES PAYS DE LA LOIRE
DN : cn=LIGUE MOTO DES PAYS DE LA LOIRE, o,ou, email=liguepaysdelaloire@ffmoto.com, c=FR
Date : 2025.03.04 07:59:03 +01'00'

VISA DE LA FFM

DATE: **31/03/2025**

NUMÉRO: **25/0338**

MOTO FÉDÉRATION FRANÇAISE

74 Avenue Parmentier
75011 PARIS
01 49 23 77 00
ffm@ffmoto.org
ffmoto.org

ARTICLE 4 / CONTRÔLES ADMINISTRATIFS ET TECHNIQUES

Contrôles administratifs :

Dans le cadre des vérifications administratives, chaque participant devra présenter :

- sa licence FFM ;
- son CASM (ou Guidon d'Or ou d'Argent selon l'âge et le niveau requis pour participer à la compétition).

Les licences délivrées par une fédération nationale reconnue par la FIM ou la FIM Europe autre que la FFM, ne seront acceptées que sur les épreuves inscrites au calendrier de la FIM et/ou de la FIM Europe.

Contrôles techniques :

Dans le cadre des vérifications techniques, chaque participant devra présenter :

- sa(ses) machine(s) ;
- son équipement : **obligatoires** : casque homologué aux normes FIM, vêtement de protection, pantalon, gants, bottes de cuir, protection dorsale et pectorale.

Les commissaires techniques disposent de la faculté d'interdire le départ à tout pilote dont le motocycle présenterait un niveau sonore non conforme aux normes édictées par la FFM, en refusant le marquage de la machine.

ARTICLE 5 / RÉCLAMATIONS

La réclamation devra être remise en main propre au Directeur de course sous forme écrite au maximum 30 minutes après l'annonce officielle des résultats, accompagnée d'un chèque de caution de 75 €. Dans le cas où la réclamation nécessite le démontage d'un véhicule, il faudra ajouter un chèque de caution de 75 € pour les 2T et 150 € pour les 4T, qui sera restitué si la réclamation est reconnue fondée.

ARTICLE 6 / MÉDICALISATION DE LA MANIFESTATION

Nom du responsable médical ... **DOCTEUR THOMAS BIZOUARD**
 Nombre de secouristes **12** Nombre d'ambulance(s) **2**
 Hôpital le plus proche **LOUDUN** Temps de trajet (en min) **10**

ARTICLE 7 / LE SITE DE PRATIQUE

Accès :
 Nom du site **LE GRAND MAULAY**
 Adresse **2chemin du grand maulay 86200 St L**

Caractéristiques :
 Longueur du circuit **1520 m**
 Largeur minimum de la piste **6 m**
 Largeur de la grille **36 m**
 Longueur de la ligne droite de départ **65 m**
 Nombre d'OCP* **24**
 * Officiels Commissaires de Piste

CAPACITÉ MOTO :	CAPACITÉ QUAD OU SIDE-CAR :
Pendant les essais : 54	Pendant les essais : 36
En manche : 45	En manche : 30

 **Rappel :** l'attestation d'assurance en Responsabilité Civile Organisateur (RCO), les horaires prévisionnels, le plan d'accès et le plan du site doivent être annexés au présent règlement.
 En application de l'article 2.2.6.16 du Code Sportif FFM, si des primes d'arrivée sont prévues par l'organisateur d'une manifestation, celles-ci doivent figurer de manière exhaustive dans le règlement particulier de l'épreuve.

VISA DU MOTOCROSS CLUB
 DATE : **26/02/2025**

VISA DE LA LIGUE
 DATE : **04/03/2025**

VISA DE LA FFM
 DATE : **31/03/2025**
 NUMÉRO : **25/0338**

Frederic Journaud

**LIGUE
MOTO DES
PAYS DE
LA LOIRE**
 Signature numérique de
 LIGUE MOTO DES PAYS DE
 LA LOIRE
 DN : cn=LIGUE MOTO DES
 PAYS DE LA LOIRE, o=ou,
 e=mail=ligue.pays.de.la.loire
 @ffmoto.com, c=FR
 Date : 2025.03.04 07:59:35
 +0100

**MOTO
FÉDÉRATION
FRANÇAISE**
 74 Avenue Parmentier
 75011 PARIS
 01 49 23 77 00
 ffm@ffmoto.org
 ffmoto.org

06/03/2025
**MOTO
NOUVELLE
AQUITAINE**
 Secretariat
LIMOGES
 PD

MOTOCROSS

HORAIRES PREVISIONNELS*

*sous réserve de modifications approuvées par le jury de l'épreuve

MOTO-CLUB: MOTOCLUB DE LOUDUN

DATE: Dimanche 1er Juin 2025

LIEU: Le Grand Maulay - Saint Laon



HEURE	DEROULEMENT	CATEGORIE(S)	DURÉE
16h - 20h	Contrôles administratifs	Samedi 31 mai	4h
16h - 20h	Contrôles techniques	Samedi 31 mai	4h
7h - 7h45	Contrôles administratifs	TOUTES	45 min
7h - 7h45	Contrôles techniques	TOUTES	45 min
7h45	Briefing commissaires		
8h00 - 8h20	Essais Libres + Chronos	OPEN MX1	5 + 15 min
8h25 - 8h45	Essais Libres + Chronos	VETERAN / MXF	5 + 15 min
8h50 - 9h10	Essais Libres + Chronos	OPEN NATIONAL	5 + 15 min
9h20 - 9h40	Essais Libres	CF QUAD	20 min
9h45 - 9h55	Essais Libres	MINICROSS	10 min
10h00 - 10h20	Entracte		
10h25 - 10h50	Manche 1	OPEN MX1	20 min + 1T
10h55 - 11h05	Essais Chronométrés	MINICROSS	10 min
11h10 - 11h30	Manche 1	VETERAN / MXF	15 min + 1T
11h45 - 12h05	Essais Chronométrés	CF QUAD	20 min
12h10 - 12h15	Test de départs	CF QUAD	5 min
12h20 - 13h25	Repas		
13h30 - 13h50	Manche 1	OPEN NATIONALE	15 min + 1T
13h55 - 14h10	Manche 1	MINICROSS	10 min + 1T
14h15 - 14h35	Manche 2	VETERAN / MXF	15 min + 1T
14h40 - 15h05	Manche 1	CF QUAD	20 min + 2T
15h10 - 15h35	Manche 2	OPEN MX1	20 min + 1T
15h40 - 15h55	Manche 2	MINICROSS	10 min + 1T
15h55 - 16h05	Remise des prix Minicross		10 min
16h05 - 16h25	Manche 2	OPEN NATIONAL	15 min + 1T
16h30 - 16h55	Manche 2	CF QUAD	20 min + 2T
17h00 - 17h20	Entracte		

**sous réserve de modifications approuvées par le jury de l'épreuve*

MOTO-CLUB: MOTOCLUB DE LOUDUN

DATE: Dimanche 1er Juin 2025

LIEU: Le Grand Maulay - St Laon

HEURE	DEROULEMENT	CATEGORIE (S)	DURÉE
17h25 - 17h45	Manche 3	VETERAN / MXF	15 min + 1T
17h50 - 18h15	Manche 3	OPEN MX1	20 min + 1T
18h20 - 18h40	Manche 3	OPEN NATIONAL	15 min + 1T
19h	Remise des Prix		